

**ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS DE L'UNIVERSITÉ  
PARIS 8 VINCENNES SAINT-DENIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET  
AU CONSEIL ACADÉMIQUE DE LA COMUE UNIVERSITÉ PARIS LUMIÈRES  
– COLLÈGE DES USAGERS –**

**SCRUTIN DU MARDI 5 AVRIL 2022**

**La présidente de la ComUE « Université Paris Lumières »**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D.719-1 à D.719-40 fixant les conditions d'exercice du droit de suffrage ;*

*Vu les statuts de la ComUE « Université Paris Lumières » ;*

*Vu la Décision n° 2022-04 portant convocation des électeurs, d'une part, à l'élection des représentants des usagers de l'Université Paris Nanterre et de l'Université Paris 8 au conseil d'administration et au conseil académique de la ComUE « Université Paris Lumières », et d'autre part, à l'élection des représentants des personnels BIATSS de la circonscription électorale de l'Université Paris Nanterre au conseil d'administration de la ComUE « Université Paris Lumières » ;*

*Vu les procès-verbaux relatifs au déroulement des opérations électorales ;*

**PROCLAME**

**Article 1 – Résultats des élections des représentants des usagers au Conseil d'administration**

Nombre d'électeurs inscrits	22 034
Nombre d'émargements	99
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	99
Nombre de suffrages	99
- Bulletins blancs et nuls	16
- Suffrages valablement exprimés	83

**Calcul du quotient électoral :**

$$\frac{\text{TOTAL DES VOIX OBTENUES PAR LES LISTES EN PRÉSENCE}}{\text{NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR}} = \frac{83}{3} = 27,67$$

**ONT OBTENU :**

Liste de candidatures	Suffrages exprimés
Contre la précarité, pour réussir dans la dignité avec l'UNEF, l'UEAF et tes assos étudiantes	83 voix

**SONT ÉLUS :**

Liste	Nombre de voix	1 <sup>ère</sup> répartition de sièges	RESTE	2 <sup>ème</sup> répartition au plus fort reste	TOTAL
Contre la précarité, pour réussir dans la dignité avec l'UNEF, l'UEAF et tes assos étudiantes	83	3	27,67	0	3

**Sont élus titulaires :**

- SKENDRAOUI Anis
- HAMOUD Ouerdia
- ARKAM Ahamada

**Sont élus suppléants :**

- MARIE-WASSNA Daniel
- MECHANI Youdes

**Article 2 – Résultats des élections des représentants des usagers au Conseil académique**

Nombre d'électeurs inscrits	22 034
Nombre d'émargements	97
Nombre d'enveloppes présentes dans l'urne	97
Nombre de suffrages	97
- Bulletins blancs et nuls	13
- Suffrages valablement exprimés	84

**Calcul du quotient électoral :**

TOTAL DES VOIX OBTENUES  
PAR LES LISTES EN PRÉSENCE

84

NOMBRE DE SIÈGES À POURVOIR

7

= 12

## ONT OBTENU :

Liste de candidatures	Suffrages exprimés
Contre la précarité, pour réussir dans la dignité avec l'UNEF, l'UEAF et tes assos étudiantes	84 voix

## SONT ÉLUS :

Liste	Nombre de voix	1 <sup>ère</sup> répartition de sièges	RESTE	2 <sup>ème</sup> répartition au plus fort reste	TOTAL
Contre la précarité, pour réussir dans la dignité avec l'UNEF, l'UEAF et tes assos étudiantes	84	7	0,00	0	7

### Sont élus titulaires :

- AIT YOUCEF Lydia
- AIT MAMMAR Aghiles
- NADJI Lydia
- BELBACHIR Yanis
- TRAORE Ndeye
- CISSE Bassirou
- MOINA BAHATI Ahmed Mohamed

### Sont élus suppléants :

- SADDEDINE Aghiles
- NAÏYA Nourdine
- OUADAH Amine
- KHODJA Nadia
- RYAD Mohamed

## **Article 3 – Commission de contrôle des opérations électorales**

La commission de contrôle des opérations électorales connaît de toutes les contestations présentées par les électeurs, par le président de l'établissement ou par le recteur de la région académique, sur la préparation et le déroulement des opérations de vote, ainsi que sur la proclamation des résultats du scrutin.

Elle est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats.

Fait à Nanterre, le 7 avril 2022

Fabienne BRUGÈRE

Présidente de l'Université Paris Lumières

Par déléation

Pascate LABORIER

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente de l'Université Paris Lumières

